

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00009

Numéro SIREN : 824 657 670

Nom ou dénomination : A.P.C

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2022 sous le numéro de dépôt 36270

BILAN ACTIF

Certifié conforme
à l'original

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	180 000		180 000	180 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	121 114	18 439	102 675	64 305	38 370	59.67
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	301 114	18 439	282 675	244 305	38 370	15.71
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	386 957		386 957	300 592	86 365	28.73
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	71 311		71 311	99 183	27 872	28.10
	Charges constatées d'avance (3)	6 985		6 985	35 809	28 824	80.49
	Total III	465 254		465 254	435 585	29 669	6.81
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	766 367	18 439	747 928	679 889	68 039	10.01

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

*Certifié conforme
à l'original*

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		1 000		1 000		
	Réserves						
	Réserve légale		100		100		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		12 082		28 045	40 127	143.08
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		1 053 129		40 127	1 013 002	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I		1 064 111		10 982	1 053 129	NS
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		389 801		142 303	247 498	173.92
	Concours bancaires courants		2 227			2 227	
	Emprunts et dettes financières diverses				113	113	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 358 581		520 640	837 941	160.94
	Dettes fiscales et sociales		36 933		27 815	9 119	32.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		24 497			24 497	
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		1 812 039		690 871	1 121 168	162.28
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		747 928		679 889	68 039	10.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 812 039

690 871

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	261 874		261 874	1 458 003		1 196 129	82.04-
Chiffre d'affaires NET	261 874		261 874	1 458 003		1 196 129	82.04-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			24 500			24 500	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				2 532		2 532	100.00-
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			286 374	1 460 534		1 174 160	80.39-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 119 713	1 243 642		123 928	9.96-
Impôts, taxes et versements assimilés			18 450	6 845		11 604	169.52
Salaires et traitements			67 112	160 706		93 594	58.24-
Charges sociales			18 925	44 521		25 596	57.49-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 486	5 953		6 533	109.74
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			1 236 687	1 461 668		224 981	15.39-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			950 313	1 133		949 179	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 858		2 693		835	31.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 858		2 693		835	31.00
2. Résultat financier (V-VI)	1 858		2 693		835	31.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	952 171		3 827		948 344	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 868		2 816		948	33.65
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 868		2 816		948	33.65
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	102 826		39 116		63 710	162.87
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	102 826		39 116		63 710	162.87
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	100 958		36 300		64 658	178.12
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	288 242		1 463 350		1 175 108	80.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 341 371		1 503 477		162 106	10.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 053 129		40 127		1 013 002	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

-Fermeture des établissements de mars 2020 à août 2021.

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Les incertitudes éventuelles

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

L'approche ciblée devrait couvrir au moins, et au libre choix du rédacteur, les points d'attention suivants :

-Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires

En raison de la fermeture des établissements de mars 2020 à août 2021, il n'y a eu aucun chiffre d'affaires réalisé au cours de cette période.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	180 000		
Installations générales agencements aménagements divers	68 462		47 018
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 796		3 838
TOTAL	70 258		50 856
TOTAL GENERAL	250 258		50 856

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			180 000	180 000
Installations générales agencements aménagements divers			115 480	115 480
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 634	5 634
TOTAL			121 114	121 114
TOTAL GENERAL			301 114	301 114

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	5 670	11 081		16 751
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	283	1 405		1 688
TOTAL	5 953	12 486		18 439
TOTAL GENERAL	5 953	12 486		18 439

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 081				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 405				
TOTAL	12 486				
TOTAL GENERAL	12 486				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	3 556	3 556	
Taxe sur la valeur ajoutée	240 018	240 018	
Débiteurs divers	143 383	143 383	
Charges constatées d'avance	6 985	6 985	
TOTAL	393 942	393 942	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	36 738	20 059	16 679	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	355 290	36 811	318 479	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 358 581	1 358 581		
Personnel et comptes rattachés	19 907	19 907		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 349	11 349		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 113	5 113		
Autres impôts taxes et assimilés	564	564		
Autres dettes	24 497	0	24 497	
TOTAL	1 812 039	1 452 384	359 655	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 368			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	180 000			180 000	
Total	180 000			180 000	

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 037
Dettes fiscales et sociales	22 886
Total	168 923

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 985
Total	6 985

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations comptes de tiers	1 868	771800
Total	1 868	
Charges exceptionnelles		
- PV	22	671200
- Régularisations comptes de tiers	102 805	671800
Total	102 827	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Le 29/10/2021
SEROUSSI FELIX Président

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		1 000 100	1 000 100	1 000 100	1 000 100
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		736 778	1 218 136	1 458 003	261 874
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		11 603	21 831	34 174-	1 040 643-
Impôts sur les bénéfices		2 364	2 925		
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		9 239	18 906	40 127-	1 053 129-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		92.39	189.06	341.74-	10 406.43-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		92.39	189.06	401.27-	10 531.29-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		1	3	5	6
Montant de la masse salariale de l'exercice		72 957	90 550	160 706	67 112
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		30 583	49 972	44 521	18 925

A.P.C

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros

Siège social : 63, boulevard Jean Jaurès

92110 CLICHY LA GARENNE

824 657 670 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 8 NOVEMBRE 2021

Le huit novembre deux mille vingt et un à 10 heures, au siège social de la société SAS A.P.C sis 63, boulevard Jean Jaurès 92110 Clichy la garenne, les actionnaires de la société A.P.C, société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président.

Il est rappelé que suite à un retard comptable dû en autre à la crise sanitaire, le bilan n'a pu être arrêté et transmis que le 29 octobre 2021. L'assemblée générale n'a donc pu se tenir dans les délais légaux.

Monsieur Félix SEROUSSI préside la réunion en sa qualité de Président.
Monsieur Grégory MIMOUN assure les fonctions de secrétaire.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que six actionnaires, représentant 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. les statuts de la société
2. les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires
3. la feuille de présence
4. les pouvoirs des actionnaires représentés
5. le rapport de gestion du Président
6. le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans un délai de convocation réduit au minimum au vu du retard pris dû à la crise sanitaire et à l'établissement du bilan.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

FS FC
CS BS
GN JS

Puis, le président rappelle les différents points inscrits à l'ordre du jour :

- Rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2020
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation des résultats
- Questions diverses.

Puis il donne lecture du rapport de gestion du Président.

Enfin, la discussion est ouverte ; diverses observations sont présentées par les actionnaires.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, lesquels font apparaître un résultat déficitaire de - 1 053 129 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter ainsi qu'il suit, le résultat déficitaire de l'exercice, à savoir la somme de - 1 053 129 Euros :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : - 1 053 129 euros.

Affectation

- Dotation du résultat total au report à nouveau, soit - 1 065 211 euros

Rappel des dividendes distribués

Il est en outre rappelé, que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du commissaire aux comptes, mentionnant les conventions visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

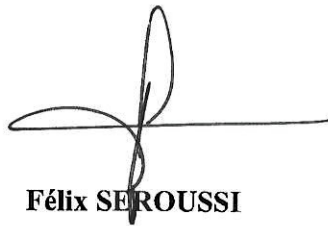
FS FC
CS BS
GT JS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui a été, après lecture, signé par le Président et cinq actionnaires.



Grégory MIMOUM



Félix SEROUSSI



Joseph SEROUSSI



Benjamin SEROUSSI



François CHATEAU



Clara SEROUSSI

A.P.C

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 63, boulevard Jean Jaurès
92110 CLICHY LA GARENNE
824 657 670 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle afin de soumettre à votre examen les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Il est ici précisé qu'au vu d'un retard comptable, l'assemblée n'a pu se tenir dans les délais légaux.

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons envoyé ou tenu à votre disposition dans les délais prescrits tous les documents nécessaires à votre information et ce, dans un délai minimum au vu du retard pris dû à la crise sanitaire.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- Exploitation de résidences de tourisms, de résidences hôtelières, d'hôtels
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il est important de rappeler un événement important lié à la COVID-19 c'est-à-dire le confinement à compter du 16 mars 2020 et qui a perduré jusqu'à mi-mai. Cette pandémie a bloqué l'activité de la société et de mars 2020 à Août 2021 APC SAS est restée fermée. L'impact majeur dû à la crise sanitaire et aux restrictions gouvernementales sévères n'a donc pas permis à la société de redresser sa situation financière et économique.

FS

Par conséquent, par assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 2021 les associés ont décidé de céder la totalité de leurs titres à la SAS 63 BOULEVARD JEAN JAURES, l'acte de cession daté du même jour a été enregistré le 24/03/2021 par le Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Nanterre (92).

EVENEMENTS INTERVENUS DURANT L'EXERCICE

Nous constatons à l'analyse de ce dernier bilan que l'année 2020 s'est avérée désastreuse pour la société économiquement et financièrement. La fermeture de l'établissement durant toute la période de confinement liée à la crise sanitaire a engendré de grosses difficultés économiques et les associés ont du prendre des décisions quant à la survie de la société.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 261 874 euros contre 1 458 003 euros en 2019;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 286 374 euros contre 1 460 534 euros en 2019;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 236 687 euros contre 1 461 668 euros en 2019 ;
- Le résultat d'exploitation ressort à – 950 313 euros ;

Compte tenu d'un résultat financier de – 1 858 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à - 952 171 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de – 100 958 euros, de l'impôt sur les bénéfices de zéro euro, **le résultat de l'exercice se solde par un déficit de – 1 053 129 euros.**

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LE CAPITAL SOCIAL

Aucune modification n'a été apportée.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-9 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Mr Grégory MIMOUN possède	25 actions, soit : 25 % du capital social.
Mr Joseph SEROUSSI possède	25 actions, soit : 25 % du capital social.
Mr Benjamin SEROUSSI possède	15 actions, soit : 15 % du capital social.
Melle Clara SEROUSSI possède	15 actions, soit : 15 % du capital social.
Mr Félix SEROUSSI possède	10 actions, soit : 10 % du capital social.
Mr François CHATEAU possède	10 actions, soit : 10 % du capital social.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La SAS A.P.C ne possède aucune action ni participation dans d'autres sociétés

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.
Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à - 1 053 129 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : - 1 053 129 euros.

Affectation

- Dotation du résultat total au report à nouveau, soit - 1 065 211 euros

Rappel des dividendes distribués

Il est en outre rappelé, que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié ne détient de parts dans le capital social, soit directement, soit par un fonds commun de placement ou par un plan d'épargne entreprise.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions des articles L.225-184 du Code de Commerce et 174-20 du décret n°67-236 du 23 mars 1967, nous vous indiquons qu'aucune option d'achat ou de souscription d'actions n'a été consentie au bénéfice de membres du personnel salarié de la société ou de certains d'entre eux.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de ce premier exercice, les délais de paiement à l'égard des fournisseurs sont de 30 à 60 jours.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

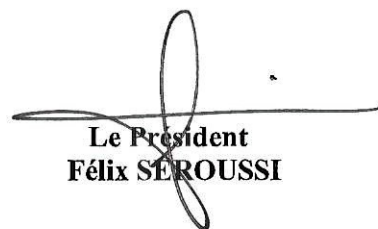
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été conclu de convention donnant lieu à application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons les rémunérations perçues par chaque mandataire social :

- Clara SEROUSSI : 5 050 euros
- Benjamin SEROUSSI : 4 943 euros


Le Président
Félix SEROUSSI